

QATARSTROPHE

Plus que quelques mois et le Coupe du monde de football débutera. Malheureusement, le coup d'envoi de cette fête populaire est assombri par le nombre colossal de décès enregistré parmi les travailleurs migrants depuis l'attribution de la Coupe du monde au Qatar en 2010.

Le quotidien britannique The Guardian cite le chiffre de 6.500 morts parmi les travailleurs engagés dans la construction des diverses infrastructures nécessaires à l'organisation de la grand-messe du foot ! Officiellement, la plupart de ces décès sont qualifiés de morts naturelles dues à des défaillances cardiaques ou pulmonaires. Rien d'étonnant quand on sait que ces travailleurs sur chantier doivent effectuer de lourds travaux physiques dans un pays où une température estivale de 50 degrés est trop élevée pour jouer au football pendant 90 minutes.

A ces conditions de travail extrêmes s'ajoutent de nombreux manquements dans les mesures de sécurité (il y a d'ailleurs de nombreux accidents) et des conditions de vie inhumaines : dortoirs insalubres et surpeuplés, transports dangereux, confiscation du passeport, système de « parrainage » du travailleur (la kafala) qui doit demander des autorisations à l'employeur, salaires bas et impayés, etc.

Se greffent à cela les coûts écologiques de cette construction débridée en plein désert (routes, stades, aéroport, infrastructures de transports publics, climatisation...) sur fond de greenwashing.

Pôle d'attraction pour les travailleurs migrants.

Pourtant, le Qatar reste un pôle d'attraction majeur pour les jeunes hommes et femmes originaires de pays où le chômage explose. Par exemple, plus d'un million de Népalais travaillent dans les États du Golfe. L'étude du Guardian estime que 1.641 d'entre eux sont morts au Qatar. Les Népalais, ainsi que de nombreux autres travailleurs migrants, construisent non seulement les

infrastructures du Qatar, mais ils apportent aussi une contribution substantielle à la société népalaise. L'argent que ces fils et ces filles envoient au pays représente plus d'un quart du PNB total du Népal. Presque autant que l'agriculture et un peu plus que le tourisme. Ils n'ont d'autre choix que de partir, malgré l'horreur de l'esclavage moderne, de la discrimination et de l'exploitation.

Ne pas rester silencieux

Les mouvements sociaux ont dénoncé, à maintes reprises, ce « Qatarstrophe ». Tout ce travail mené par des ONG et des syndicats, dont la CSC, a conduit à des avancées considérables. Ainsi, sous la pression, le Qatar a signé un accord avec l'organisation internationale du travail (OIT) pour mettre sa législation sur le travail en conformité avec les normes internationales. Il a aboli la kafala, créé des tribunaux du travail, instauré le salaire minimum, permis les syndicats, etc. Malheureusement, dans la pratique, on est encore loin du travail décent. En effet, les avancées restent fragiles et contournées par des employeurs peu scrupuleux.

Qu'il s'agisse des travailleurs migrants au Qatar, des migrants en transit campant le long de l'E411 ou des réfugiés Ukrainiens (voir dossier en pages 6-8) ; qu'ils quittent leur pays pour fuir une menace ou simplement pour chercher une vie meilleure, n'oublions jamais que la vie de chaque être humain est précieuse. L'accès aux droits humains et à la dignité doivent être une priorité.

En août et septembre, l'ONG du MOC « WSM » (anciennement Solidarité mondiale) organisera plusieurs moments de sensibilisation du grand public au sort des travailleurs migrants de ce petit pays du golfe persique, ainsi que deux soirées-débat à Arlon et à Bastogne et un ciné-débat à Saint-Hubert*.

Jean-Nicolas Burnotte

*Pour plus d'informations : s.wertz@mocluxembourg.be ou 063/218728

P. 1

Éditorial

P. 2-3

En bref dans nos organisations

P. 4-5

Faisons connaissance avec...

Johanna Reyckens

P. 6-7-8

Dossier :
Accueil des réfugiés en province de Luxembourg

EN BREF DANS NOS ORGANISATIONS

JOURNÉE DES AÎNÉS LE SAMEDI 01 OCTOBRE À BASTOGNE

En 2019, Le MOC Luxembourg en collaboration avec la FGTB et la province de Luxembourg, a organisé un événement pour les membres des CCCA (Conseils Consultatifs Communaux des Aînés) et les élus politiques afin de favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière de consultation citoyenne. Dans la continuité de cette démarche et dans la suite de différentes crises traversées ces deux dernières années, le même partenariat organise une nouvelle rencontre : « Les CCCA : une dynamique locale essentielle ».

Programme :

09H00 Accueil

09H30 Introduction par Stephan De Mul, Député provincial

09H45 Historique de la collaboration des aînés du MOC et de la FGTB sur les CCCA.

10H00 Le fonctionnement du CCCA dans le cadre communal par Martin van Audenrode, attaché au SPW Intérieur et Action sociale.

10H40 Présentation du CCCA de Hastière.

11H20 Projet "Aidant numérique" par le Mouvement Altéo.

11H35 La méthodologie « Voir, Juger, Agir » expliquée par le CIEP - MOC Luxembourg.

12h00 Pause de midi.

13H00 Spectacle « À Géry » du Théâtre des Travaux et des jours.

13H30 « Vieillir dans nos sociétés actuelles : la question du regard porté sur le vieillissement », par Pierre Missotten Docteur en psychologie.

14H30 Échanges et conclusions.

15H00 Fin de la journée

Samedi 01 octobre 2022 à l'Institut Provincial de Formation (IPF) de Bastogne. Rue du Fortin, 24
Zoning industriel 1

INFOS ET INSCRIPTIONS

A. Thomas ☎ 063/21 87 38 ✉ a.thomas@mocluxembourg.be

LA CSC LUXEMBOURG A DÉSIGNÉ SON FUTUR SECRÉTAIRE FÉDÉRAL



Le conseil fédéral de la CSC Luxembourg a réuni ses militants et permanents le mardi 29 mars 2022 pour désigner le futur secrétaire fédéral.

Au terme d'une procédure de 3 mois et 2 tours de consultations, une candidature unique a été déposée. Il s'agit de celle de Yannick VINCENT, actuellement secrétaire régional de la CSC Enseignement. Par vote secret, Yannick VINCENT a été désigné futur secrétaire fédéral. Le futur secrétaire fédéral prendra ses fonctions le 1er septembre 2022. Durant les 5 prochains mois un travail en tandem avec l'actuel secrétaire fédéral, Bruno ANTOINE, préparera Yannick VINCENT à sa nouvelle fonction.

Yannick VINCENT (38 ans)



2006 - 2018 Prof. de mathématiques à l'ISF Virton

2012 - 2018 Délégué et mandataire CE (Conseil d'entreprise) et CPPT (Comité pour la Prévention et la Protection au travail)

2012 Membre du comité régional de la CSC

Enseignement

2014 Désigné à la Chambre Enseignement de l'instance Bassin Emploi / Formation / Enseignement du Luxembourg

2015 – 2018 Aide permanent à la CSC Enseignement Luxembourg

2018 Désignation comme permanent régional de la CSC Enseignement du Luxembourg

AFTERWORK DU SOCIOQ À ARLON LE MARDI 23 AOÛT

Dans le cadre de la deuxième édition d'ArlonFolies, le mardi 23 août à partir de 17h00, viens rencontrer à la Caserne Léopold d'Arlon, les associations qui œuvrent pour dynamiser la vie socioculturelle arlonaise. Le Ciep Luxembourg sera présent, avec entre autre Vie Féminine, La Maison de la Culture, la Bibliothèque, Infor Jeunes, la Maison des Jeunes, Article 27, le Centre d'Action Laïque, la Maison de la Laïcité, le PCS,...

Au programme de cet *afterwork* ludique : des échanges réflexifs et du temps partagé avec les citoyens et citoyennes pour leur présenter les initiatives et activités socioculturelles présentes sur le territoire, des DJs, des animations, un photomaton,... Tout cela dans une ambiance festive !



FAUT-IL SE BATTRE POUR FAIRE VALOIR SES DROITS SOCIAUX ?



Les Équipes Populaires constatent que de nombreuses personnes n'ont pas accès aux droits sociaux qui leur sont pourtant dûs ! Soit parce que les démarches sont trop compliquées, soit parce qu'elles ne savent pas qu'elles y

ont droit. Cela peut concerner des allocations liées au chômage, aux pensions et toute une série d'aides comme l'allocation chauffage ou les services d'une aide-ménagère par exemple. Mais

aussi l'inaccessibilité des services que l'on cherche à joindre qui s'est accentuée avec la pandémie.

Lors de cette campagne, Les Équipes Populaires souhaitent étayer ce constat par des témoignages collectés sur le terrain. Ceux-ci permettront de construire des revendications et de relayer aux services concernés les problèmes pointés.

Les EP ont consacré un dossier à cette problématique que vous pouvez découvrir sur le site : www.equipespopulaires.be. Vous pourrez également y laisser votre témoignage.

LES FORMATIONS DE « MODE D'EMPLOI » À LA RENTRÉE

Trouver sa voie professionnelle avec « Visa pour l'Emploi »

Besoin de reprendre confiance en vous, de découvrir vos compétences et de trouver une orientation professionnelle qui vous corresponde ? Envie de (re) prendre le chemin du travail en étant soutenue dans vos démarches par d'autres femmes et une équipe à votre écoute ? Rejoignez la formation « Visa pour l'Emploi » !



Cette année, Mode d'Emploi accompagnera deux groupes de femmes à Libramont à partir du 5 septembre et à Aubange à partir du 14 novembre pendant 8 mois. Au programme : un module pour vous aider à construire votre projet personnel et professionnel, des modules de confiance en soi, de communication, de gestion du stress, de techniques de recherche active d'emploi, de remise à niveau en français et maths, des stages en entreprises...

Deux nouvelles formations pour prendre en main votre avenir professionnel !

La première session de « Décapsule ton projet : crée une capsule vidéo et digitalise ton projet professionnel » aura lieu à Libramont à partir du 28 novembre. 12 semaines pour définir votre orientation en explorant les métiers d'avenir à travers la création de vidéos et la réalisation d'un stage en entreprise. Avec « Login - Entrer dans l'ère numérique », venez développer, en 8 semaines, vos compétences informatiques et numériques pour une recherche d'emploi efficace. La première session aura lieu à Virton à partir du 19 septembre.

INFOS ET INSCRIPTIONS

☎ 063.23.23.87 / 0495.40.40.95

✉ modedemploi-luxembourg@viefeminine.be

Horaires et congés scolaires - 1 € brut par heure de formation suivie
Remboursement des frais de déplacements et de garderie



ATELIERS D'ARPEPAGE : UNE MÉTHODE DE LECTURE COLLECTIVE

Qui ne s'est jamais dit qu'il ou elle aimerait lire tel ou tel livre, mais qu'il était trop volumineux, que sa lecture prendrait trop de temps, que l'ouvrage était trop compliqué,... ? Nombreuses sont les raisons qui nous font renoncer à lire et rares sont les moments lors desquels nous avons l'occasion d'échanger, de développer un savoir collectif sur base d'un ouvrage. Pourtant, une technique existe : « l'arpepage ». Historiquement utilisée dans les cercles ouvriers, cette méthode de lecture permet à un groupe d'assimiler un ouvrage collectivement et de créer une culture commune autour d'un sujet.

Lors d'un atelier d'arpepage, le livre est divisé en autant de parties que de participant.es. Les pages sont arrachées puis distribuées. Rien de tel pour désacraliser l'« objet livre ». Chacun.e dispose d'un même temps de lecture individuelle. Ensuite, de manière collective, la

pensée de l'auteur.trice est synthétisée et chaque participant.e y apporte son avis, son ressenti, son expérience,...

Dès la rentrée, l'équipe du Ciep se lance dans l'animation d'ateliers d'arpepage ! Chaque ouvrage sera arpepé en deux séances, deux mercredis par mois, d'octobre à juin, de 18h30 à 21h30 à la Bibliothèque d'Arlon. Un encas sera prévu. L'atelier est gratuit et ouvert à toutes et tous.



INFOS

Camille Hubert

☎ 063/21 87 33

✉ c.hubert@mocluxembourg.be

FAISONS CONNAISSANCE AVEC ...

JOHANNA REYCKENS

QUELQUES MOTS SUR TON PARCOURS PROFESSIONNEL

J'ai commencé ma vie professionnelle au sein de Nature Attitude il y a 20 ans. Ma formation de base est la communication et dès le départ je souhaitais travailler dans l'environnement. J'ai donc suivi une formation d'éco-conseillère et de guide-nature. La diversification des tâches s'est faite au sein des missions que j'ai eues. J'ai commencé comme animatrice scolaire, formatrice, animatrice pour adultes, recherche de financements, et aujourd'hui je suis animatrice en éducation permanente et responsable de la communication de l'association.



Animatrice en Education permanente à Nature Attitude



☎ 063 42 47 27

✉ johanna.reynckens@natureattitude.be

COMMENT FONCTIONNE NATURE ATTITUDE ?

L'asbl Nature Attitude est responsable du CRIE d'Anlier, un des 11 Centres Régionaux d'Initiation à l'Environnement répartis sur le territoire wallon. Nature Attitude est aussi reconnue et soutenue par la Fédération Wallonie Bruxelles pour ses activités d'éducation permanente. Notre équipe est constituée de 11 personnes, toutes à temps partiel : 8 en CRIE et 3 en éducation permanente.

Depuis 5 ans, nous sommes passés à un modèle de gouvernance partagée. Il n'y a plus de structure pyramidale avec un chef et des employés. On fonctionne par « rôles » et par « cercles. » On a défini des « cercles » dans lesquels on retrouve différents « rôles » qui sont en rapport avec des missions. Par exemple, il y a le cercle « éducation permanente », le cercle « organisation des stages », le cercle « organisation scolaire » ou encore « activités pour adultes »... Ce sont des cercles avec des travailleurs qui endossent des rôles qui parfois sont pérennes ou alors tournants (facilitateur, secrétaire de cercles ...). Il y a notamment des personnes qui se retrouvent dans plusieurs « cercles », (« les liens ») et qui s'occupent de faire passer l'info d'un cercle à l'autre.

Il n'y a pas de chef mais tout le monde ne fait pas ce qu'il veut pour autant. Il y a des redevabilités au sein de chaque rôle et des domaines de compétence dans lesquels le travailleur ou la travailleuse peut prendre des décisions en toute liberté. Ce fonctionnement est positif car il permet l'autonomie et l'indépendance dans le travail. Toutefois, il faut pouvoir aussi assumer ses responsabilités et cela ne convient pas à tout le monde ; parfois assumer tout, tout seul, peut s'avérer lourd. Ce type

d'organisation demande beaucoup d'humilité et de responsabilités. C'est un modèle de gouvernance qui pourrait s'appliquer à plein de choses dans notre société et notamment à l'école. Ça permet d'être plus participatif et autonome dans son travail, de l'échelonner... Dès l'école, on nous apprend à répondre à des exigences du professeur et c'est tout. D'autres structures nous demandent de leur partager notre expérience, ce que l'on fait volontiers. On partage tout ce qu'on crée, tout ce qu'on a. L'idée est d'essaimer un maximum. On partage aussi ce qui n'est pas facile. On a été accompagnés pendant deux ans par « l'Université du Nous », une structure qui travaille sur les modèles de gouvernance et accompagne les sociétés privées et les associations.

QUEL EST VOTRE CHAMP D'ACTIONS ?

Nous nous définissons comme une association qui vise le changement de société par l'éducation à l'environnement et la citoyenneté active. Le CRIE va plutôt travailler sur l'individu, le changement de comportement tandis que l'éducation permanente va plutôt viser le changement collectif et de société. C'est un axe qui manquait dans la vision CRIE. Il y a tout l'aspect scolaire où l'équipe a travaillé et développé le pôle « l'école du dehors » qui vise à faire ses apprentissages scolaires en extérieur, donc à renouer avec son environnement, avec le vivant, à apprendre les maths dans la forêt par exemple...

Un autre axe : les activités pour adultes. C'est tout ce qui touche à l'information, la sensibilisation et la formation. Ce sont des ateliers de savoir-faire ou de bien-être, des balades nature guidées et des formations plus longues, par exemple des cours certifiés en permaculture ou une formation « soins à la terre ». Pour ce qui concerne le secteur bien-être, on travaille avec des formateurs

extérieurs qui abordent la transition intérieure, le travail qui relie... Il y a aussi tous les ateliers de savoir-faire, dans un objectif de résilience. C'est (ré)acquérir des savoir-faire, par exemple, cuisiner les plantes sauvages, la taille des arbres, la conserverie... Nous organisons aussi des stages pour les enfants durant tout l'été. Par exemple, pour les ados, on propose un stage en forêt, en autonomie, où ils dorment sous tente. C'est une formule aventureuse qui plaît aux jeunes.

Nous portons aussi une sensibilité aux publics précarisés ou handicapés ; nous avons des activités dirigées à leur attention, comme le brame du cerf, un sentier de la permaculture accessible aux PMR.

Durant l'été, on ouvre aussi les stages à des enfants en difficultés afin d'essayer d'avoir davantage de mixité dans les publics...



«Week-end au coeur du vivant » organisé en mai 2022

« JOHANNA REMET LE PRIX... »

• DU LIVRE OU UN FILM MARQUANT :

Les ouvrages et films de Kim Pasch

Kim Pasch est archéologue expérimental suisse. Il vit 6 mois par an dans le Yukon. Il reproduit les gestes ancestraux pour vérifier si réellement il est possible de vivre en totale autonomie. On a visionné plusieurs documentaires sur son parcours de vie et son approche expérimentale. On a également l'un ou l'autre ouvrage ici qui nous inspirent notamment pour organiser nos stages. Ce qu'il fait est très inspirant pour nous. Il est complémentaire à l'approche de Baptiste Morizot, philosophe français, qui nous inspire également en éducation permanente. Bruno Latour vient également compléter nos lectures, nous outiller dans notre travail.

• DE LA GRANDE SOURCE DE MOTIVATION POUR L'ÉQUIPE À :

L'émulation de l'équipe et le retour positif du public ! On a un grand taux de participation à nos activités et les gens repartent en nous remerciant, la majeure partie du temps. Et puis je dirais aussi la question du sens, notre travail est en accord avec nos propres valeurs à chacune.

• DE LA RENCONTRE MARQUANTE À :



Il y a 10 ans, on a accueilli dans notre asbl une anthropologue Sabine Rabourdin qui a opéré un virement à 360° dans notre façon de travailler. Elle est venue nous parler de notre rapport à la nature. Nous nous voyons souvent comme des individus extérieurs qui agissent sur la nature alors que nous en faisons partie. C'est à ce moment-là qu'on s'est lancés dans l'éducation permanente.

VOUS ACCOMPAGNEZ DES COLLECTIFS CITOYENS DÉSIREUX D'ENCLANCHER UN CHANGEMENT DE SOCIÉTÉ... ÇA SE PASSE COMMENT ?

Nous offrons deux types d'accompagnement. On accompagne des groupes citoyens, par exemple, les collectifs en transition (Habay, Bastogne, Virton). On voit avec eux l'enjeu qui leur parle et on lance une dynamique. Par exemple, avec le groupe d'Habay et de Bastogne, on a lancé des cycles autour de l'alimentation et de la résilience territoriale pour voir quelle est la capacité du territoire à s'adapter aux crises que nous vivons et dans quelle mesure il pourra toujours nourrir la population dans les années à venir. On aimerait aboutir à des cahiers de doléances. La difficulté, c'est de maintenir ces groupes dans la durée ; avec le temps, ces groupes s'étiolent...

On accompagne aussi des groupes de personnes précarisées sans projet formel au départ ; on réfléchit avec eux à des enjeux de société. On a un groupe à Athus, à Arlon, à Han. On travaille souvent les questions d'alimentation. On essaye de partir d'eux et des difficultés qu'ils rencontrent, par exemple, sur les problèmes d'accessibilité à l'alimentation durable. On propose aussi d'autres activités grand-public, par exemple, un cycle autour du vivant avec une rencontre par mois autour de la reconnexion au vivant, comme une rencontre en forêt, une marche silencieuse ou la projection d'un documentaire,...

QUEL EST LE PRINCIPAL DÉFI QUE L'ASBL EDUCATION PERMANENTE S'EST ASSIGNÉ ?

On travaille beaucoup la question de la résilience, que ce soit en CRIE ou en éducation permanente. D'une part, en essayant de relier l'homme à la nature, c'est-à-dire, au vivant. On essaye de montrer que tout est systémique, qu'on ne peut pas ne pas s'intéresser à la nature, sinon on court à notre perte. Il faut sortir du déni. L'enjeu c'est de faire prendre conscience de cet enjeu de société qui nous concerne toutes et tous et aussi de donner l'envie de monter dans le bateau parce que ça va être chouette. C'est également l'occasion pour les gens de se rencontrer, de se dire qu'ils ne sont pas tout seuls dans cette démarche et puis de travailler l'acceptation de cette situation difficile, mais qui est pourtant bien réelle. On travaille essentiellement avec les personnes convaincues de ce changement de société, pour qu'ils puissent toucher ensuite d'autres personnes.

Interview : Marie-Christine Dewez

ACCUEIL DES RÉFUGIÉS UKRAINIENS EN PROVINCE DE LUXEMBOURG

En février 2022, la guerre éclate en Ukraine. Très vite, des Ukrainiens et Ukrainiennes n'ont d'autre choix que de fuir leur pays. On estime à 32 000 le nombre d'arrivées en Belgique et à 1286 dans notre province. Nous allons nous pencher sur des questions relatives à l'accueil des réfugiés en Luxembourg et sur les enjeux que pose celui-ci. Dans une première partie, le Centre Régional d'Intégration de la province de Luxembourg (CRI-LUX) qui accompagne les communes, les citoyens hébergeurs mais aussi les ressortissants ukrainiens dans leurs démarches, dresse un état des lieux de la situation. Dans une seconde partie, vous pourrez lire le témoignage d'une ukrainienne arrivée récemment en Belgique et d'une famille qui a décidé d'ouvrir ses portes à une famille Ukrainienne.

UN STATUT INÉDIT

L'accueil des Ukrainiens a été mis en place grâce à l'activation d'un statut de protection temporaire inédit en Belgique jusqu'à aujourd'hui. Celui-ci donne accès à un titre de séjour et à une protection publique. Concrètement cela veut dire que, une fois arrivés sur le territoire, les réfugiés ukrainiens munis de leur titre de séjour accèdent à l'aide sociale, soit un revenu équivalent au revenu d'intégration sociale (RIS), bénéficient d'un accès au travail et/ou à l'enseignement ainsi qu'à une série de droits fondamentaux. Il est prévu que ce statut spécifique soit d'application jusqu'en mars 2023, avec la possibilité de renouvellement de deux fois six mois ; celui-ci sera toutefois conditionné à une décision européenne en fonction de l'évolution du conflit en Ukraine.

Et après 2023 ? « Ce statut de protection temporaire porte bien son nom. On ne sait pas encore de quoi demain sera fait. En effet, si le renouvellement n'a pas lieu, les personnes désireuses de rester sur le territoire pourraient éventuellement être soumises aux mêmes règles que les personnes qui demandent une protection internationale en Belgique aujourd'hui. C'est-à-dire, rentrer dans une procédure longue et sans garantie de réussite, passer par un centre de demandeurs de protection internationale,... Elles n'auraient donc plus accès aux droits qu'elles ont aujourd'hui. Ça va poser beaucoup de questions... » explique Nicolas Contor, Directeur du CRI-LUX. En effet, seuls les réfugiés ukrainiens et les résidents longue durée en Ukraine peuvent bénéficier de ce statut

« La Belgique a les moyens de proposer un accueil digne et respectueux des personnes migrantes. Rendons-le possible pour tout le monde. »

spécifique. Cet accueil à deux vitesses n'est évidemment pas facile à vivre, tant pour les personnes qui fuient des situations similaires dans leur pays d'origine et qui introduisent une demande de protection en Belgique, tant pour les travailleurs sociaux qui travaillent avec ces publics sur le terrain. « La Belgique a les moyens de proposer un accueil digne et respectueux des

personnes migrantes. Rendons-le possible pour tout le monde », ajoute Nicolas Contor.

LES POUVOIRS LOCAUX EN PREMIÈRE LIGNE

A travers ce statut inédit, l'État belge a activé une série de droits pour l'accueil des Ukrainiens mais il fait reposer la responsabilité de celui-ci sur les pouvoirs régionaux et locaux. Ce sont les communes et leurs services qui sont en première ligne. Au sein de chaque commune, il y a un référent pour l'accueil des Ukrainiens, soit au sein de l'administration communale, soit au sein du CPAS ou du Plan de Cohésion Sociale.

« Les communes ont reçu des moyens financiers, mais elles ont besoin de moyens humains. »

L'État fédéral prévoit une aide matérielle pour les communes en remboursant à hauteur de 130% l'équivalent du montant du RIS pour les réfugiés ukrainiens, (en temps normal, pour une personne lambda qui a accès à l'aide sociale, c'est remboursé à 100%). Le CPAS a en effet besoin de moyens supplémentaires pour proposer cet accompagnement plus spécifique. « Oui, les communes ont reçu des moyens financiers, mais elles ont besoin de moyens humains, d'un personnel formé pour accompagner ces personnes dans leurs démarches » ajoute Hélène Delogne, responsable de projets au sein du CRI-LUX. « Dans notre province, il y a de petites communes rurales qui ne traitent habituellement pas du tout des thématiques en lien avec le droit des étrangers, qui n'ont pas de service à proprement parler et qui se retrouvent démunies. » Rappelons que l'accueil ne se fait pas proportionnellement à la taille de la commune mais selon le nombre d'hébergeurs et de collectifs citoyens. Par exemple, sur les 1286 réfugiés arrivés en province de Luxembourg, les 5 communes qui accueillent le nombre le plus important d'Ukrainiens sont : Arlon (132 personnes), Habay (81 personnes), Bertrix (80 personnes), Messancy (80 personnes) et Etalle (70 personnes).

UN HÉBERGEMENT CITOYEN QUI S'ESSOUFFLE

Les communes peuvent s'appuyer sur les opérateurs locaux pour demander conseil quant à l'accompagnement des réfugiés. Le CRI-LUX, par exemple, propose ses services pour mettre en place des séances d'information à destination des pouvoirs locaux, des hébergeurs mais aussi des Ukrainiens. D'autres acteurs sont aussi concernés par l'arrivée des réfugiés : le tissu associatif, les centres de santé mentale mais aussi les citoyens et citoyennes qui ont ouvert les portes de leur maison. Toutefois, sur le terrain, un certain essoufflement se fait sentir, tant des personnes qui accueillent que des personnes hébergées.

Du côté citoyen, certains avaient sous-estimé l'impact de cet accueil dans leur quotidien. Ce n'est pas évident, sur le long terme, d'offrir l'hospitalité à des personnes en situation d'extrême fragilité qui ont subi des traumatismes. Du côté ukrainien, il est difficile de se sentir redevable, à la charge des foyers, même si les réfugiés peuvent participer aux frais du ménage via leur RIS. Ils aimeraient pouvoir travailler, gagner en autonomie, mais ils sont confrontés à la barrière de la langue.

Au niveau wallon, il est prévu de mettre en place des centres de transit pour accueillir les personnes ukrainiennes le temps de trouver leur propre habitation. Ces logements collectifs n'ont pas pour vocation de remplacer l'hébergement chez l'habitant, ils sont prévus pour des cas de figure bien précis : soit pour des personnes qui arriveraient sans s'être enregistrées à leur arrivée auprès de FEDASIL et n'auraient donc pas de point de chute, soit pour des personnes dont l'hébergement chez l'habitant serait problématique. « L'État continue à s'appuyer massivement

« Cette mobilisation citoyenne est remarquable, mais elle ne peut durer qu'un temps. Il faut une prise de responsabilité politique structurelle sur le long terme. »

sur l'hébergement citoyen. On le comprend en voyant les chiffres : 3500 places en Wallonie alors qu'on sait qu'il y a beaucoup plus de personnes accueillies sur le territoire. Cette mobilisation citoyenne est remarquable, mais elle ne peut durer qu'un temps. Il faut une prise de

responsabilité politique structurelle sur le long terme.

Pendant la période Covid, des membres de collectifs d'aide aux migrants ont été menacés par les forces de l'ordre d'être convoqués à la zone de police car ils allaient porter de l'eau aux migrants en transit et que ces déplacements étaient jugés non-essentiels. Hier, les pouvoirs publics criminalisaient la solidarité citoyenne et aujourd'hui ils s'appuient sur l'énergie des citoyens pour assurer l'hébergement des réfugiés ukrainiens. » conclut Nicolas Contor.

Dans le village d'Etalle, Marie-Josée et Michel ont ouvert leur porte à une famille de 5 réfugiés ukrainiens qui ont fui la banlieue d'Odessa, une ville portuaire située au sud de l'Ukraine, dont on entend malheureusement trop souvent parler depuis plusieurs mois.

Pourquoi avez-vous décidé d'ouvrir votre porte à des Ukrainiens et Ukrainiennes ?

Tout simplement parce que l'on a de la place dans la maison et que c'est dans notre culture d'être ouverts aux autres. De plus, parce que nous sommes conscients d'avoir eu beaucoup de chance et que d'une certaine manière, nous nous estimons redevables envers la société. Cette « dette » se traduit en un geste d'accueil et de partage.

« Nous sommes conscients d'avoir eu beaucoup de chance et d'une certaine manière, nous nous estimons redevable envers la société. Cette « dette » se traduit en un geste d'accueil et de partage. »

Cela s'est-il vite décidé ?

Nous nous sommes mis sur les listes aussitôt que la commune a lancé l'appel. Nous avons été absents alors c'est finalement lors du deuxième appel que cela s'est vraiment fait et que 4 personnes sont arrivées chez nous. Un autre membre de la

famille a rejoint la maison un peu plus tard.

Y-a-t-il eu une concertation au préalable au sein de la famille ?

Non, aucune ; on n'a d'ailleurs pas demandé l'avis de nos enfants. On était tout à fait d'accord dès le début. On s'est tout de suite mis sur les listes, cela s'est fait très naturellement. Notre couple a toujours été très complice au sujet de l'accueil.

Comment les choses se sont-elles mises en place avec la commune, le CPAS ?

Les communes et le CPAS ont été très réactifs et efficaces. La famille que nous accueillons est arrivée en voiture. Elle a d'abord été prise en charge par Fedasil à Bruxelles avant d'arriver à Etalle, dans notre maison. Une fois à Etalle, les cartes d'identité sont arrivées dans la semaine. L'assistante sociale du CPAS s'est très bien occupée des dossiers et les documents et les aides ont vite suivi.

Quels sont les côtés réjouissants de l'accueil ?

Ce qui est très enrichissant c'est d'apprendre autre chose, une autre culture, la façon de manger, de faire de la musique, de nous côtoyer, ... En plus, une réelle confiance s'est installée. Par exemple, nous sommes déjà partis plusieurs jours, nous leur laissons les clés de la maison avec quelques informations utiles en ukrainien et en français en cas de problème. Les quelques règles et instructions ont été parfaitement respectées et tout s'est déroulé parfaitement. On part vraiment en toute confiance. De plus, ils sont de très bonne volonté et très

serviables. On sent qu'il y a un souhait de nous faire plaisir, de nous apporter comme une contrepartie.

Et des difficultés rencontrées ?

Pas vraiment non ; peut-être juste un léger écart entre nos exigences et leur façon de vivre, rien de surprenant. Nous avons lâché prise sur des choses, sur des détails qui auraient pu nous importer auparavant et c'est très positif. Et puis compte tenu de la situation qu'ils endurent, des angoisses qu'ils vivent, notamment avec les familles qui sont restées en Ukraine, il semble malvenu de les ennuyer avec des choses domestiques

quelque peu futiles. Nous respectons leur façon de vivre et ils respectent la nôtre, il y a comme une adaptation réciproque qui rend la cohabitation très agréable.

Quelle est la suite envisagée ?

Les personnes que nous hébergeons ont l'intention de rester et de s'installer ici. Les prochaines étapes sont donc de trouver un emploi et une maison. En ce moment, nous cherchons une maison avec eux et les accompagnons dans leur recherche d'emploi en sollicitant les personnes autour de nous.

Interview d'une personne ukrainienne

Comment s'est passé votre départ d'Ukraine ?

La guerre a commencé à 4h du matin le 24 février. Il y a très rapidement eu des bombardements sur Kiev et après deux semaines, le 8 mars, nous sommes partis pour la Pologne. Ensuite, nous avons rejoint l'Allemagne et puis la Belgique.

Comment s'est passé le voyage ?

J'ai voyagé en bus et en train avec ma mère et mon chien. Nous avions très peur pour le chien et nous étions très stressées car nous ne savions pas ce qui nous attendait. On ne savait pas trop par qui nous allions être accueillis.

Pourquoi la Belgique ?

Notre bus s'est arrêté en Allemagne et nous avons rencontré Natasha qui tient le restaurant « La Marmite ukrainienne » à Arlon. Elle organisait un convoi humanitaire avec des vivres et des vêtements en direction de l'Ukraine et transportait des réfugiés sur le chemin du retour. Elle a demandé si des personnes étaient intéressées d'aller en Belgique et nous l'avons suivie. C'est un pur hasard. Au début, je voulais rester en Pologne car je parle polonais mais je suis contente d'être en Belgique.

Avez-vous des connaissances en Belgique ?

Oui, beaucoup. J'ai des connaissances qui habitaient déjà en Belgique et d'autres qui sont arrivées maintenant. On se voit souvent, ça fait du bien.

Comment s'est passée votre installation dans notre région rurale ?

L'installation a été difficile car c'est totalement différent de Kiev. Il y a très peu d'endroits pour sortir ici mais j'aime bien parce que c'est plus calme.

Comment s'est passée et se passe la vie avec votre famille d'accueil ?

J'ai été accueillie dans trois familles différentes. Dans la première, c'était vraiment agréable. Ça se passait bien mais nous avons dû partir car notre grand-père nous a rejointes et il manquait de place. Dans la seconde famille, nous avons été bien accueillis aussi. L'espace était petit aussi. Nous avions l'habitude en Ukraine d'avoir chacun notre propre chambre et donc ce n'était pas facile d'être tous ensemble. Maintenant nous sommes logés

« J'ai du mal à imaginer un futur en Ukraine, donc pour le moment je souhaite rester ici aussi. »

dans une famille qui a qui a une plus grande maison et qui a l'habitude de vivre avec des chiens.

Comment communiquez-vous ?

Ma maman est professeure d'allemand, ça a facilité la communication avec certaines familles. En général, on fait un mixte de français, anglais, allemand et beaucoup de gestes. Certains accueillants souhaitent aussi apprendre le russe donc ça permet de le pratiquer.

Avez-vous des projets en Belgique ?

Je souhaite trouver du travail pour l'été, notamment dans le secteur de l'alimentation. J'ai eu une promesse d'embauche mais j'attends la confirmation. Mon grand-père souhaite s'installer ici et moi, à l'heure actuelle j'ai du mal à imaginer un futur en Ukraine, donc pour le moment je souhaite rester ici aussi.

Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

La communication avec la barrière de la langue mais aussi le peu de personnes avec qui on a l'occasion de parler. Sinon, ce qui m'a le plus surpris en arrivant ici, c'est le peu de personnes dans les rues et les magasins fermés après 18h. En ce qui concerne la nourriture, ça dépendait d'une famille à l'autre. La première était très curieuse de découvrir des plats ukrainiens. Avec la seconde famille, on a convenu de manger des plats différents car on n'avait pas du tout les mêmes goûts. Ce qui est difficile aussi dans la région, c'est de ne pas avoir de voiture.

Comment voyez-vous la suite ?

Je vais aller passer un examen à Bruxelles pour finir mon année scolaire ukrainienne et obtenir l'équivalent du BAC. Ensuite, à la rentrée, je compte m'inscrire à l'école dans la région pour suivre une dernière année pour maîtriser le français pour le travail et pour pouvoir communiquer plus facilement.